

Protocole « Repérer les troubles cognitifs »

Qui : les médecins généralistes

Circonstances d'application :

Plainte du patient ou de la famille

Devant les Signes d'alerte suivants :

Perte d'autonomie

Chutes

Perte de poids, dénutrition

Troubles du comportement

Outil : le Codex, un test simple pour les généralistes, permettant de repérer les signes potentiellement liés à une démence.

Renvoi vers le site

<http://testcodex.org/enpratique.aspx>

Comment l'interpréter : selon l'arbre décisionnel disponible sur

<http://testcodex.org/Documents/Cotation%20du20test%20CODEX.pdf>

(évaluation cognitive ultrarapide, page à imprimer pour les dossiers médicaux) :

Conduite à tenir : en cas de test anormal,

demander comme examen complémentaire une biologie comprenant NFS, TSH, iono, albumine et protides et Vitamine B6, B9, B12

orienter vers une consultation mémoire ou un spécialiste (neurologue, gériatre) :

www.annuaire-med-alz.org/